



# RACONTE-MOI BOUTIGNY !

N°15 JUILLET  
DÉCEMBRE 2021

Le gaz est arrivé à Magny...

Après quatre années de démarches, de discussions et de multiples mises au point, le gaz est enfin arrivé à Magny-Saint-Loup. Les habitants de la rue de Crécy ont été raccordés au réseau en décembre dernier.

Le circuit part de l'unité de méthanisation, passe par le chemin de Coulommès jusqu'à la rue de Crécy (RD 33) et part en direction de la Cantine. La conduite bifurque alors vers Boutigny d'un côté et vers la RD 228 de l'autre pour rejoindre ensuite Coulommès et la conduite existante de Bouleurs. Les travaux d'extension vers la rue de la Chapelle devraient débuter en janvier 2022 ce qui permettra de desservir bientôt l'ensemble du hameau.

Notre commune a connu l'arrivée de l'électricité et du téléphone en 1914, la découverte et l'exploitation du pétrole en 1958, l'adduction d'eau en 1964 et, plus récemment, l'implantation de la fibre en 2018. L'arrivée du gaz à Magny constitue, sans aucun doute, une nouvelle page de notre histoire locale... **Anne-Marie Landa & Daniel Aubart**

## SOMMAIRE

- Page 2** : Information de Monsieur le Maire
- Page 3** : L'équipe de la mairie
- Page 4** : Urbanisme
- Page 5** : Travaux
- Page 6** : Vie économique
- Page 7** : Vie sportive
- Page 8** : Vie associative
- Page 9** : Ecole
- Page 10** : Commémorations
- Page 11** : Fin d'année
- Fin Page 12** : Vie de la commune



**L'ensemble du Conseil vous souhaite une très bonne année**

## Le mot du Maire



L'année 2021 ne s'est pas terminée comme nous l'aurions souhaité, la crise sanitaire est venue gâcher la fête. L'an dernier, nous avons connu des périodes d'espoir et des périodes de crise comme ces derniers jours.

En ces premiers jours de l'année, j'ai une pensée pour tous ceux qui ont été touchés par la maladie ou qui ont perdu des êtres chers.

Je veux également remercier ceux qui se sont investis pour les autres, le personnel soignant, le personnel de

notre commune, de nos écoles, du RPI et l'ensemble des élus, les membres des associations et de nombreux bénévoles qui ont relancé des activités pour animer notre village.

L'année nouvelle débute un peu comme l'année précédente avec un virus très présent, mais nous devons garder espoir car la vaccination nous permettra d'être de plus en plus forts face à cette pandémie.

Comme l'an dernier je n'ai pas eu l'occasion de vous réunir pour vous présenter mes vœux, c'est un moment important pour faire un point sur les actions passées et les nouveaux projets. Malgré les difficultés pour se réunir le Conseil municipal a œuvré pour la commune, avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et les différents syndicats dans lesquels nous sommes présents (SIVU, SMAAEP, SDESM...).

En quelques mots, voici les actions fortes menées en 2021 par l'ensemble des élus de Boutigny :

- L'amélioration de la communication avec le site Internet, le logo de la commune et la mise en place de l'application ILLIWAP.
- La reprise de la vie associative, culturelle et sportive avec de très bons résultats et des nouveautés comme la distribution des chocolats de Pâques, la soirée beaujolais et la marche pour Salomé ou l'atelier du samedi pour les enfants. Fin d'année en musique avec la chorale « Les Chauchoristes ».
- Des Commémorations avec l'inauguration du rond-point Jean-jacques Barbaux, la célébration du 8 mai puis le 11 novembre avec la remise des diplômes du travail de deux années (2020 et 2021) et la remise de la médaille de Maire honoraire à Jacques Paultre de Lamotte, ancien Maire de la commune.
- Des travaux de rénovation et d'entretien
- De nombreuses réunions auront été tenues pour préparer les dossiers sur la vidéoprotection, la rénovation de la mairie, de son parvis et des voiries sur Boutigny.
- Des temps forts pour la vie de la commune; installation du défibrillateur, pose de barrières de sécurité, lancement du gaz sur Magny, évolution du système informatique de la mairie et présence de l'épicerie de Juliette le mercredi et le dimanche.

### **Pour 2022 nous continuerons de travailler sur les projets suivants :**

- Être à votre écoute pour vous apporter des solutions, lorsque cela est possible, pour les problèmes du quotidien.
- Suivre la vie de notre environnement pour faire entendre la voix de Boutigny dans la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) mais également dans les différents syndicats.
- Finaliser les dossiers de la vidéoprotection de la Mairie et de la voirie avant le lancement des travaux sous réserve de l'obtention des subventions.
- Travailler sur de nouveaux dossiers et projets pour rendre la vie à Boutigny la plus agréable possible.

Je terminerai mon propos en pensant à vous, en vous présentant, en mon nom et au nom de la municipalité, tous nos vœux de bonheur en cette nouvelle année et surtout une bonne santé. Que 2022 vous permette de réaliser vos vœux les plus chers. **Marc Robin**

## Mairie –

### Renseignements utiles

#### Horaires d'ouverture

Lundi : 10h00 - 12h00

Mardi : 16h00 - 18h00

Jeudi : 16h00 - 18h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

#### Contacts

e-mail : [boutigny-77@wanadoo.fr](mailto:boutigny-77@wanadoo.fr)

tél : 01 60 25 63 84

#### Gendarmerie de Crécy

01 64 63 80 42

# L'équipe de la mairie



**Marie**, travaille depuis 2011 en étroite collaboration avec le Maire, pour une commune comme Boutigny son poste est polyvalent. Elle assure de multiples missions. Elle est à votre écoute pour vous renseigner et répondre à vos différentes questions. Plus particulièrement elle prépare et rédige les documents officiels : délibérations du conseil municipal, arrêtés municipaux (circulation, collecte des déchets...).

Elle tient à jour les listes électorales, met en place l'organisation des élections dans le respect du Code électoral.

Marie assiste le Maire dans l'élaboration du budget avec Claude Bonnerave et est le garant de son exécution. Elle s'occupe également des ressources humaines et forme Justine dans sa progression professionnelle en la conseillant dans ses missions.

Marie constitue les dossiers de subventions (au niveau du Département et de la Région, ...)

**Marie ANDRE-FAURE Rédactrice** Marie se tient au courant de l'actualité des lois et des règlements.

**Justine** travaille depuis 2019 au secrétariat de la mairie de Boutigny, en relation directe avec le Maire et avec Marie dans le cadre de sa formation. Son poste est polyvalent. Elle assure l'accueil des habitants de la commune pour apporter des réponses à leurs demandes. Elle s'occupe plus particulièrement des dossiers d'urbanisme avec Anne-Marie Landa et les services de la Communauté de Communes du Pays de Meaux. Justine traite les demandes d'état civil et suit la gestion du cimetière.



**Justine BARLIER Secrétaire**



**Philippe** travaille dans la commune depuis 2016. Son poste est très polyvalent. Sa mission principale est d'entretenir les routes et leurs abords afin que la circulation soit toujours possible et ne présente pas de danger. Il veille aussi à l'entretien des bâtiments publics, du mobilier urbain et du cimetière. Il travaille essentiellement dehors, surveille et intervient quand c'est nécessaire pour améliorer l'écoulement des eaux, il vérifie les plaques d'égout, il entretient les fossés, les accotements et les talus. Il est également en charge de l'entretien des espaces verts.

**Philippe MALARDIER Agent Technique**

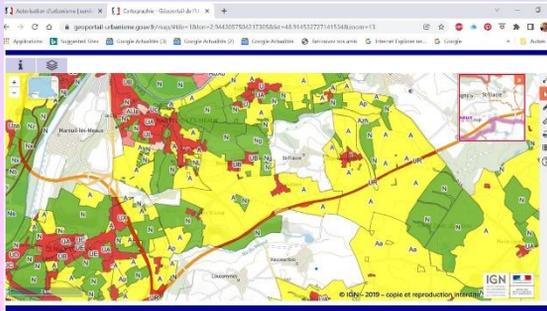
**Cristina** partage son temps de travail entre l'entretien de la mairie, de l'école, la garderie et le service des repas pour le RPI. Ses principales missions consistent à maintenir en ordre l'ensemble des locaux de la commune, mairie, école, salle polyvalente et conserver les actifs dans un bon état d'hygiène.

Elle participe à la distribution des repas, à l'accueil des élèves, à l'entretien du matériel et des locaux de restauration. Elle s'occupe également de la location de la salle polyvalente.



**Cristina Agent d'entretien**

# L'urbanisme



Le Maire possède diverses attributions en matière d'immobilier et d'urbanisme. A savoir, la mairie a pour rôle de s'assurer du respect des règles d'urbanisme sur sa commune. Ainsi, celle-ci instruit notamment toutes les demandes d'urbanisme : **permis de construire, demande de travaux**, permis d'aménager, etc. En cas d'infraction aux règles d'urbanisme, le Maire a également la charge de faire constater la transgression. Entrons davantage dans le détail !

[www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)  
vous informe sur le PLU

## Qu'est ce qu'un document d'urbanisme ?

Sont considérés comme des documents d'urbanisme :

- le schéma de cohérence territoriale,
- le plan local d'urbanisme (PLU),
- la carte communale,
- les plans de prévention des risques (naturels et technologiques),
- les plans de sauvegarde et de mise en valeur,
- les chartes des parcs naturels régionaux, etc...

Ils sont opposables aux personnes publiques ou privées.

## Que contiennent les documents d'urbanisme ?

Ces documents contiennent :

- des servitudes d'urbanisme (c'est-à-dire des règles limitant le droit de construire sur un terrain),
- les emplacements réservés,
- ainsi que la mention de toutes les autres règles venant restreindre le droit d'utiliser le sol.

## Autorisation d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet aux pétitionnaires d'être en conformité avec les règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et des zones, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant le commencement des travaux, il peut être demandé un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur la parcelle faisant l'objet des travaux.

- Certificat d'urbanisme de simple information (CUa)
- Certificat d'urbanisme de réalisation (Cub)
- Déclaration préalable de travaux (DP)
- Permis de construire (PC)
- Permis d'aménager (PA)
- Permis modificatif d'un permis de construire ou d'aménager
- Permis de démolir
- Transfert d'un permis de construire ou d'aménager

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19808](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19808)  
Pour télécharger les CERFA des différentes demandes



## 4 étapes essentielles et obligatoires :

1. Déposer le dossier en mairie
2. Attendre la réponse du service instructeur
3. Affichage de l'autorisation sur le terrain
4. Déclarer en mairie le début des travaux
5. Déclarer en mairie la fin des travaux

Pour vous renseigner : 01 60 25 63 84

## Les travaux sur Boutigny



L'année 2021 aura permis de continuer les travaux de rénovation de l'éclairage public de nos différents hameaux. Nous avons également effectué des travaux de rénovation et d'aménagement dans l'école et la garderie (toilettes, peintures, changement des menuiseries), ainsi que dans la salle polyvalente. Cette année nous aura aussi permis de refaire la totalité de la signalisation horizontale, ainsi que l'entretien de certains fossés après les fortes pluies, la modification de l'entrée du cimetière et la rédaction de son règlement. De nombreuses réunions auront été tenues pour préparer les dossiers sur la vidéoprotection, la rénovation de la mairie, de son parvis et des voiries sur Boutigny.



### La mairie a-t-elle les moyens de faire de tels travaux ?

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal sont responsables de l'entretien et de l'évolution des actifs de la commune.

Les revenus de la commune sont apportés par les taxes foncières de la commune et du département pour Boutigny, par les dotations de l'Etat (en baisse) et par les reversions de la CAPM, (Communauté de Commune du Pays de Meaux), en baisse suite à la reprise de la compétence eaux pluviales par la CAPM.

La commune doit entretenir et investir pour améliorer le cadre de vie des habitants en mettant les bâtiments aux normes (accessibilité, sécurité...). En 2020 et 2021 la commune n'a pas contracté d'emprunt ni augmenté les taxes, les petites travaux ont été autofinancés et quelques travaux (huisseries de la garderie et lampadaires).

Les gros travaux prévus (rénovation de la mairie, voirie, vidéo surveillance) sont importants, ils devront être étalés dans le temps pour obtenir les subventions (entre 50 et 70 % du montant HT des travaux) et les crédits nécessaires (emprunts bancaires). Les subventions sont attribuées par le Département, la Région, l'Etat... En début d'année un rendez-vous a eu lieu avec Monsieur le Sous-Préfet pour présenter des projets.



*Barrière sur le chemin en dessous de la Résidence du Golf*



*Barrière sur le chemin de Magny-Saint-Loup à Quincy-Voisins*



*Rénovation des fossés à Prévilliers, travaux subventionnés à 40 % par le Département*



*2021: Le programme de remise aux normes a continué et se terminera en 2022  
Travaux subventionnés à 50 % par le SDESM*

## Vie économique

Depuis septembre 2021, vous pouvez apprécier le passage de l'épicerie de Juliette sur notre commune



### PLANNING DU 25 AU 30 JANVIER

Horaires susceptibles de modification

#### MARDI

- 10h-11h : Marcilly (Place de l'église)
- 11h30-12h30 : Douy-la-Ramée (devant la Mairie)
- 15h45-16h15 : Chambardy (Mairie)
- 16h30-17h30 : Dhuisy (Mairie)
- 18h-19h : May-en-Multien (Près de l'église)

#### MERCREDI

- 10h-11h : Jaignes (Mairie)
- 11h30-12h30 : Montceaux les Meaux (devant la Mairie)
- 15h00-16h00 : Villemareuil (Mairie)
- 16h30-17h30 : Saint-Fiacre (Place de Breuil)
- 18h-19h : Boutigny (Salle polyvalente)

#### JEUDI

- 14h30-15h45 : Poincy (Pk salle polyvalente)
- 16h30-17h30 : Le Plessy-Placy
- 18h-19h30 : Germigny L'Evêque (à l'Eglise)

#### VENDREDI

- 15h -16h : Ocquerre (Église)
- 16h30-17h30 : Mary-sur-Marne (Mairie)

#### SAMEDI

- 9h -12h : Mareuil lès Meaux (Mairie)

#### DIMANCHE

- 10h -10h45: Poincy
- 11h00-11h45 : Montceaux les Meaux (Mairie)
- 12h-12h45 : Boutigny (salle polyvalente)



« Le Panier de Juliette », une épicerie itinérante : des produits frais, en vrac et surtout des produits locaux  
L'épicerie ambulante de Juliette est présente dans de nombreuses communes pour proposer des produits de première nécessité.

A Boutigny, le mercredi entre 18 et 19 H 00  
le dimanche entre 12 et 12 H 45

**Le restaurant le Barrois du Golf** ouvre ses portes en soirée les vendredis et les samedis à partir du 26 février.

**La société SPPE-Fublaines** est intervenue sur Prévilliers pour reprendre des forages, elle a pris à sa charge le renfort du chemin Beaucheret pour permettre le passage des camions afin de perturber le moins possible la population de Prévilliers.

Deux nouveaux puits sont en cours de forage depuis le début novembre sur la commune, au Sud de Prévilliers, proche de l'A4.

Le premier puits a été finalisé début décembre avec un drain horizontal d'une profondeur finale de 2744m (1860m de profondeur verticale). Le forage du second puits a débuté à sa suite, à quelques mètres du premier. Il devrait se terminer début février. Un plus petit appareil devrait prendre place ensuite afin de réaliser des tests et de mettre en place les pompes de production, pendant 1 à 2 semaines environ. En début 2022 les forages continueront sur la plateforme à l'est de Prévilliers.



2022 une année de relance pour les clubs sportifs de la commune.



Fort de ses bons résultats, le **club du BBC** enregistre, tous les ans, toujours plus de membres et d'adhérents, félicitations à tous !



Manche du championnat départemental en présence d'Alain Opoix, Président du club  
Thierry Cerri Conseiller Départemental  
Régis Sarazin Maire de Nanteuil-lès-Meaux et 1<sup>er</sup> Vice-président de la CAPM et Marc Robin Maire de la commune.

### Le groupe de l'AGVB

avait enregistré de bons résultats avec des premiers prix au niveau régional en solo et duo pour Emma et Aylin les qualifiant pour le Concours National de Bordeaux . Elles ont fait toutes les deux honneur à leur déplacement en décrochant un beau troisième prix. Félicitations !



Remise des trophées en présence d'Arnaud Loewenstein Directeur du golf, Yvan Rey Président de l'association du golf, Régis Sarazin 1<sup>er</sup> Vice-président de la CAPM. Jean-Michel Labranque 1<sup>er</sup> adjoint de la commune



Les équipes du **Golf de Meaux Boutigny** étaient au rendez-vous pour la reprise des compétitions, avec de bons résultats à tous les niveaux: Hommes, femmes, jeunes et séniors. Bravo!



## Vie associative

Nos associations nous auront permis de nous retrouver lors de la journée du mois de septembre. De nombreux volontaires se sont retrouvés, le matin, pour la marche « en vadrouille avec Salomé ». L'après-midi a eu lieu la journée de présentation des associations. Cette journée s'est terminée par un beau feu d'artifice.



Journée des associations le 4 septembre 2021



Lancement de la marche pour Salomé



Malgré la pluie les Amis de Magny auront réussi à organiser leur célèbre brocante le dimanche 7 novembre. Une ambiance chaleureuse malgré le froid. Comme tous les ans de nombreux visiteurs se sont déplacés.



Le beaujolais est arrivé à Boutigny avec la nouvelle équipe du **Comité des Fêtes**. Une belle soirée, une salle comble, une belle réussite. Les participants étaient heureux de participer de cette bonne initiative.

**RECHERCHE CONSOMM'ACTEURS BIO et LOCAL**

**AB**  
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

- ✓ Vous appréciez les légumes frais, bio et de saison
- ✓ Vous souhaitez consommer en circuit court
- ✓ Vous désirez soutenir l'agriculture paysanne

**Rejoignez l'AMAP\* Les Paniers de Boutigny !**  
Partage de la récolte  
le vendredi entre 18h30 et 19h30

Contact et inscriptions :  
06 80 46 66 15  
lespaniersdeboutigny@gmail.com

## Ecole et vie sociale



### Ecole de Boutigny: 94 élèves

Mme Labranque (Directrice) CP/CE1  
Mme Feniz MS/GS  
Mme Vinxendou PS/MS  
Mme De carvalho PS/MS

### École de Villemareuil : 49 élèves

Mme Ledu (Directrice Villemareuil) CP/CE2  
Mme Chatelet CE1/CE2

### École de Saint-Fiacre : 43 élèves

Mme Zannier (Directrice Saint-Fiacre) CM2  
M Allègre CM1



Cette année, compte-tenu de l'augmentation des effectifs, une nouvelle classe a été ouverte à Saint Fiacre. Le SIVU a réfléchi à l'amélioration du bien-être des enfants lors de la pause méridienne en créant une deuxième cantine sur le RPI à Saint Fiacre. Nous pouvons remercier la commune de Saint Fiacre pour les travaux réalisés afin d'assurer une bonne rentrée aux enfants. **Jean-Michel Labranque**

### Commémoration du 11 novembre 2021

*Remise des diplômes du travail, de la médaille de Maire Honoraire à Monsieur Paultre de Lamotte et médaille d'Or du travail à Monsieur Jacky Julien.*



# Commémoration du 11 novembre 2021



« À nous le souvenir, à eux l'immortalité... »

Les monuments aux morts se sont considérablement développés à l'issue de la Première Guerre mondiale bien que ce type d'édifice soit plus ancien. Le nombre de décès, la forte mobilisation à travers la France, la victoire finale, les subventions de l'Etat, ont contribué à leur multiplication dans la plupart des communes. Leur construction a été plus précoce dans les campagnes, se situant en général entre 1919 et 1922. A Boutigny, sa création avait été votée par le conseil municipal dès l'été 1916 alors que 13 habitants avaient déjà disparu durant le conflit. La construction fut retardée et son inauguration n'eut lieu qu'en novembre 1920. Dans les villes, les monuments aux morts sont apparus plus tard, souvent au début des années 30.

Ces constructions sont appelées cénotaphes car elles n'abritent aucun corps. Les raisons de leur création sont multiples... On a voulu, avant tout, rendre hommage aux disparus et mettre en avant leur sacrifice (« Morts pour la France »). On a également souhaité créer dans les villes et les villages des lieux de mémoire : la plupart des familles avaient été frappées par le deuil et il fallait rassembler les habitants autour de leurs morts. Il fallait, en outre, se souvenir des horreurs de cette terrible guerre que l'on pensait être « la der des der » ...

Chaque commune a donc choisi son « style » de monument. Certains ont un aspect patriotique et guerrier, laissant entrevoir un coq au sommet d'une colonne entourée d'obus et de grenades enflammées. D'autres, comme celui de notre commune, offre une image plus apaisée. Le monument de Boutigny est une stèle représentant une femme qui symbolise la France ou la République coiffée d'une couronne de lauriers, symbole des vertus militaires, de la victoire, de l'immortalité mais qui pourrait aussi représenter le deuil. Elle tient dans sa main gauche deux branches. Peut-être un rameau d'olivier, symbole de paix, de gloire et de fécondité, et une branche de chêne symbolisant la force, la puissance, la longévité, la résistance mais aussi les vertus civiques. Ces deux branches soulignent le mot « liberté ». Dans sa main droite un glaive, symbole guerrier...

Au gré de vos promenades dans les environs, vous pourrez observer la diversité de ces monuments communaux chargés d'histoire et de mémoire collective.

**Nicolas Jordan et Daniel Aubart**



Cérémonie du 11 novembre au son du clairon



## Fêtes de fin d'année



Cette année encore Boutigny s'est habillée de ses plus beaux atours pour célébrer les fêtes de fin d'année. Un grand merci à l'ensemble des personnes qui ont apporté, chacune à leur manière, une touche de poésie et d'émerveillement.

Les illuminations ont été installées sur le devant de la mairie et sur les poteaux d'éclairage public par l'équipe municipale.

Les boules, les guirlandes, la boîte aux lettres du Père Noël ont trouvé place devant l'école et ses alentours grâce à l'équipe de l'Amicale Scolaire.

De nombreuses maisons ont été décorées et illuminées sur l'ensemble du village et ses hameaux pour ravir les yeux des petits et des grands. Le concours des maisons illuminées a été, à ce titre, un franc succès !

La distribution des cadeaux pour les enfants a été maintenue malgré les aléas liés à la situation sanitaire.

Nos anciens ont reçu leurs colis avec une carte de vœux créée par les lutins de Boutigny en attendant de pouvoir participer au repas de fin d'année décalé ultérieurement.

### Les lutins de Boutigny

Depuis deux ans, des petits lutins distribuent des cartes de vœux aux aînés au moment des fêtes de fin d'année et de la remise des colis.

Cette petite équipe de 4 bonnes fées se retrouvent autour de Oriane SALVATERRA à l'initiative de la démarche. L'idée est simple : distribuer des messages d'amour et de fraternité aux personnes isolées tout en prenant plaisir à confectionner des pièces uniques avec des techniques de loisirs créatifs.

Les ateliers de création ouvrent aux alentours de la mi-novembre. Ils sont répartis entre les lutins pour permettre à chacun de travailler à son rythme et selon ses disponibilités. Chacun choisit son papier, ses fournitures et sa technique. Seul impératif : retrouver le thème des fêtes de fin d'année et rester sur le principe fondamental du « faire soi-même ».

Cette année, les fées ont été aidées par les lutins de la Garderie des Petits Poucets de la Dhuis qui ont largement contribué à créer des cartes aux multiples formats et aux couleurs chamarrées.

L'année prochaine, si les conditions le permettent, les lutins de Boutigny souhaiteraient distribuer des cartes à l'ensemble des aînés du RPI.

Si vous voulez participer à l'aventure, et créer aussi votre atelier éphémère, merci de contacter l'équipe des bonnes fées [lespetitslutinsdeboutigny@gmail.com](mailto:lespetitslutinsdeboutigny@gmail.com)

Ingrid Petit



*Maisons illuminées : Monsieur Dupont a réalisé ses propres décorations, M. SILVA LOPES et Mme MARTINS ont obtenu le 1<sup>er</sup> prix, bravo à tous. Merci à la société POUILLAIN et aux volontaires.*



## Vie de la commune

### Concert dans l'église Saint-Médard,

Le samedi 18 décembre en soirée, la voix des Chauchoristes a enfin retenti dans notre église... Le concert organisé par la municipalité avec le soutien de la CAPM, avait été annulé en 2020 du fait des conditions sanitaires. La chorale de Chauconin-Neufmontiers et Ivorny avait dû alors arrêter toute activité durant plus d'un an. Pour leur « rentrée » les chanteurs ont offert un répertoire traditionnel très varié (Celtique, Croate, Quechua, Renaissance, Gospel, Japonais, Ukrainien...). Certains morceaux ont été accompagnés au piano, aux percussions ou à la flûte. Au terme de cette très belle prestation le public a exprimé chaleureusement son plaisir et les applaudissements ont été soutenus et prolongés... Nous espérons que d'autres concerts pourront être organisés à Boutigny en 2022 . **Daniel AUBART**



Chaque année, nous participons aux Jardins Fleuris de la Saint Fiacre. C'est un honneur de voir tous les efforts faits pour fleurir vos jardins. Cette année encore pour déterminer le plus beau jardin et le premier prix cela n'a pas été facile. Les lauréats sont M. et Mme HOHWELLER de Magny. Nous pouvons remercier la Jardinerie POUILLAIN pour leur participation et Madame LAMANDE pour l'organisation. **Jean-Michel Labranque**



### Planning des activités 1<sup>er</sup> semestre 2022

- 1<sup>er</sup> tour des présidentielles : 10 avril
- 2<sup>ème</sup> tour des présidentielles : 24 avril
- Championnat départemental Bicross : 21 mai
- Saint-Médard du 10 au 11 juin
- D' avril à juin **CONCOURS PHOTOS**
- 1<sup>er</sup> tour des législatives : 12 juin
- 2<sup>ème</sup> tour des législatives : 19 juin
- Tour de France Femmes le : 25 juillet  
Meaux – Provins (passage à Magny)

Distribution des colis pour les aînés et des cadeaux pour les enfants pour le plus grand plaisir de tous



### Etat civil 2<sup>ème</sup> semestre 2021

- Nombre de naissances: **3**
- Nombre de mariages: **0**
- Nombre de décès: **4**

**Le comité de rédaction** : Marc ROBIN ; Jean-Michel LABRANQUE ; Daniel AUBART ; Ingrid PETIT ; Nicolas JORDAN ; Vincent MENOT

**Contact** : [boutigny-77@wanadoo.fr](mailto:boutigny-77@wanadoo.fr)

**Facebook** : [Boutigny77](https://www.facebook.com/Boutigny77)

Présentation du Tour de France Femmes organisé par le Conseil Départemental de Seine et Marne